

4 juillet 2000

Madame ou Monsieur le Bâtonnier,

Permettez-moi ce jour de m'adresser à vous, en qualité de représentant de votre ordre; Souhaitant que vous informerez tous vos confrères de la démarche que j'ai entreprise.

Car suite à l'assassinat de ma fille de 17 ans le 14 Août 1998 sur son lieu d'apprentissage, et suite au Non-Lieu accordé à l'Assassin pour Irresponsabilité Pénale. (Article 122.1 du Code Pénal).

Je me suis lancé dans une Pétition pour 2 raisons :

1°/ Avoir une explication par un dépôt de plainte pour mise en danger de la vie d'autrui afin de démontrer qui sont les vrais responsables; famille, médecin et municipalité qui laissaient un vieil homme malade et déjà menaçant envers plusieurs personnes, se promener avec une arme dans le village.

2°/ Le deuxième but de ma Pétition est d'obtenir par l'intermédiaire de nos politiques la Modification de l'Article 122.1 du Code Pénal. Du reste ma Pétition qui a déjà atteint dans mon entourage plus de 10.000 signatures m'a permis de rencontrer plusieurs élus et députés de tout bord intéressés par le sujet. Mais la difficulté (en période préélectorale) est de réunir ces personnes sur une même idée.

Si je me tourne vers votre profession aujourd'hui, c'est parce que certains de vos confrères de la région toulousaine ont trouvés un intérêt pour la Modification de cet Article tel que :

* Donner le droit à tous citoyens à une instruction (même dans le cas de délire mental) afin que les familles des victimes aient des informations sur les circonstances du drame. Car si cela était appliqué, on démontrerait que le dit inévitable, aurait pu être évité par l'entourage du malade.

* Redonner à la Justice son côté pédagogique en cherchant les vrais responsables qui n'ont pas pris les précautions humaines et morales envers le malade.

Tout ceci sans exclure l'avis des psychiatres sur la condamnation du malade mental. Mais ne plus avoir de Dossiers qui pourraient être classés sous 48 heures pour Irresponsabilité Mentale.

Je trouverai très judicieux de votre part de participer en signant nombreux dans tous les cabinets d'Avocats ma Pétition. Pour moi, pour vos futurs clients, pour les prochaines victimes et pour que le rôle de la Justice ne soit pas étouffé par un Non-Lieu.

Si certains d'entre vous veulent participer activement de quelques façons que ce soit pour aboutir dans cette Modification de Loi qui semble plus que nécessaire (vu les drames journaliers classés), je me tiens à leur disposition afin de réussir dans la Réforme de cet Article.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à mon courrier, veuillez agréer, Madame ou Monsieur le Bâtonnier, mes sincères salutations.

M. STAWOSKI Christian